

**Appel à Candidatures**

Sélection d'un consultant individuel
Conseiller commercial principal
pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de
ECOWAP-USAID.

Référence	ARAA/USAID/2021/SCI/12
Date de publication	17-1 JUN 2021
Date limite de Dépôt	01 JUL 2021
Durée de la mission	12 mois
Nombre d'année d'expérience	15 ans d'expériences

I. Contexte et Justification

Le programme d'appui ECOWAP 2021-2023 définit le champ d'application et les priorités de la Commission de la CEDEAO pour un appui institutionnel et opérationnel continu de l'USAID à la Direction de l'Agriculture. Le mandat de la Direction est de guider l'élaboration des politiques et d'orienter la programmation régionale afin de mieux permettre le développement agricole. L'appui opérationnel est dirigé principalement vers l'avancement des mesures politiques prioritaires sur le commerce intra-régional. Les initiatives d'appui institutionnel visent plus généralement à accélérer la mise en œuvre globale des plans d'investissement régionaux et nationaux convenus en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un engagement accru des parties prenantes.

La portée et les priorités définies du programme d'appui 2021-2023 de l'ECOWAP sont conformes à ce qui a été une relation continue et évolutive avec l'USAID en Afrique de l'Ouest. Les efforts visant à réduire les barrières commerciales et à harmoniser les normes sanitaires et phytosanitaires demeurent les principales initiatives du programme. La construction d'un système de gestion des connaissances et la conduite d'examens sectoriels conjoints efficaces pour une prise de décision nationale et régionale éclairée sont des priorités pour un soutien institutionnel continu au cours des trois prochaines années. De même, la poursuite de la mise en place du Fonds de développement agricole et alimentaire de la CEDEAO est une priorité en ce qui concerne l'élargissement de la base financière

pour la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Les parties prenantes du programme comprennent les 15 pays membres, les organisations de producteurs, les entités privées à but lucratif et non lucratif, les intérêts de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Les bénéficiaires du programme sont les producteurs et les négociants agricoles d'Afrique de l'Ouest, les transformateurs et les distributeurs de produits alimentaires, ainsi que les consommateurs. Des centaines d'employés des services professionnels et techniques des gouvernements membres bénéficieront des activités de formation proposées dans le but de renforcer les capacités organisationnelles et d'améliorer la prestation de services du secteur public. Des dizaines de parties prenantes non gouvernementales seront invitées à participer à des activités de formation et de partage d'informations en vue de renforcer les organisations affiliées, d'améliorer la coordination des intérêts du secteur privé et d'accroître la capacité de plaidoyer en faveur des mesures de l'ECOWAP.

II. Rôles/ Responsabilités

APERÇU DU RÔLE

Sous la supervision du Directeur de l'Union douanière et de la fiscalité du Département des douanes et de la libre circulation de la Commission de la CEDEAO, le titulaire du poste contribuera à l'avancement des questions de facilitation du commerce régional, afin de soutenir le suivi et la mise en œuvre améliorés des principaux mécanismes de facilitation du commerce de la CEDEAO et de l'OMC.

RESPONSABILITÉS CLÉS

- Soutenir le développement et l'application par la CEDEAO d'outils de suivi analytique liés à l'avancement de l'ETLS et du CET ;
- Fournir un soutien programmatique pour la mise en œuvre de la Task Force ETLS par la CEDEAO ;
- Assurer le Secrétaire permanent de la Task Force ETLS ;
- Soutenir l'harmonisation régionale dans l'établissement des priorités et la mise en œuvre des réformes en matière de facilitation des échanges, y compris la mise en œuvre de l'accord commercial global de l'OMC ;
- Soutenir la coordination et l'harmonisation des approches visant à rationaliser les exigences en matière de douanes et de frontières, ainsi que l'automatisation et l'interconnexion des douanes et des frontières ;

- Faire progresser les efforts de la CEDEAO pour améliorer les approches de la gestion des principaux corridors commerciaux régionaux ;
- Soutenir l'élargissement des partenariats et des mécanismes de consultation avec le secteur privé pour faire progresser le suivi et la mise en œuvre des réformes liées au commerce ;
- Développer des termes de référence et des budgets pour des projets potentiels afin de faire avancer ces initiatives pour considération par la CEDEAO et d'autres agences donatrices ;
- Fournir des mises à jour sur l'état des initiatives commerciales de la CEDEAO comme indiqué ci-dessus ainsi que les développements importants liés au soutien au renforcement des capacités commerciales des donateurs en cours ou nouveaux ;
- Identifier et développer les possibilités de collaboration élargie sur les initiatives de renforcement des capacités commerciales avec les donateurs et autres partenaires de développement ;
- Apporter un soutien dans d'autres domaines de travail et entreprendre d'autres tâches selon les besoins.

III. Qualifications, compétences et expériences

- Maîtrise (ou équivalent) en droit, économie, commerce, gestion, ingénierie, ou diplôme connexe ou autre formation professionnelle significative permettant de démontrer une expertise sur les questions de commerce et de facilitation des échanges ;
- Un minimum de 15 ans d'expérience pratique pertinente dans le domaine du commerce, avec une expérience avérée dans le soutien aux réformes de la facilitation du commerce en Afrique de l'Ouest ;
- Une expérience de travail efficace avec le gouvernement et le secteur privé sur les questions de facilitation du commerce est préférable ;
- Doit démontrer une connaissance et une compréhension significatives de l'état du processus d'intégration économique et commerciale régionale en Afrique de l'Ouest ;
- Expérience de travail préalable avec la Task Force du Schéma de Libéralisation du Commerce (SLC) de la CEDEAO (Task Force SLC) ;
- Doit démontrer une expertise et une expérience liées aux meilleures pratiques internationales en matière de suivi et de mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges ;
- Solides compétences interpersonnelles, avec la capacité de nouer des relations et de travailler efficacement avec le gouvernement, les donateurs et les partenaires du secteur privé pour faire avancer les réformes commerciales ;

- Doit démontrer une expertise liée aux mécanismes et au statut des questions d'intégration commerciale en Afrique de l'Ouest ;
- Doit démontrer une connaissance et une expérience liées au suivi et au soutien de la mise en œuvre des réformes de la facilitation des échanges ;
- Doit démontrer une compréhension et une expérience approfondies d'un large éventail de questions relatives à la facilitation des échanges, y compris, mais sans s'y limiter, la facilitation des échanges, la politique commerciale, les normes et la qualité ;
- Familiarisation avec les institutions, les accords/conventions et les outils disponibles auprès de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale des douanes et d'autres entités internationales impliquées dans les questions de facilitation des échanges.

IV. Compétences

- Capacité à rédiger une note de concept/proposition et à établir un budget.
- Capacité à diriger une équipe de stagiaires/jeunes et à insuffler un esprit de travail d'équipe pour mobiliser les employés et réaliser un ensemble d'activités bien définies ;
- Capacité à résoudre les problèmes qui se présentent avec un minimum de directives et/ou à recommander et expliquer des solutions ou des alternatives pour approbation ;
- Contribuer au maintien des objectifs et des normes de performance de l'unité organisationnelle.
- Compétences interpersonnelles et capacité à tenir les parties prenantes informées des progrès ou des reculs des projets en ce qui concerne les délais, la qualité et la quantité ;
- Connaissance des exigences opérationnelles internes de la CEDEAO en matière de programmes, de projets, de services et de systèmes nécessaires pour réaliser les missions et atteindre les objectifs de performance ;
- Connaissance et capacité à appliquer des techniques pour générer des idées créatives et de nouvelles approches pour atteindre les objectifs.

V. Conditions de travail

- Capacité à produire un travail de qualité dans un environnement au rythme rapide, avec une forte pression quotidienne pour respecter les délais ;
- Capacité à travailler selon des horaires atypiques, selon les besoins ou les exigences, afin de respecter les échéances établies ;
- Capacité à travailler à l'intérieur, dans un environnement de bureau, qu'il s'agisse de cubicules, de bureaux ouverts ou de bureaux privés ;
- Soumis à des niveaux de bruit normaux de bureau.

VI. Exigences linguistiques

- Anglais oral et écrit.
- La connaissance du français est considérée comme un atout important.

VII. Lieu, durée et début du contrat

- Le candidat sera basé à la Direction de l'Union douanière et de la fiscalité de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria ;
- Le candidat sera placé sous la supervision directe du directeur de l'union douanière et de la fiscalité, en partenariat avec le directeur de l'agriculture et du développement rural ;
- La durée du contrat est de douze (12) mois avec possibilité de renouvellement en fonction de la disponibilité des fonds et de la performance du consultant ;
- La mission commencera dans les deux semaines suivant la signature du contrat de prestation intellectuelle.

VIII. Dossier de candidatures requis du candidat

Elle sera constituée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le temps de disponibilité ;
- Un CV récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;
- Copie du ou des diplômes le(s) plus élevé (s) ;
- Copies des certificats de travail ou de service énumérés dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le 01 JUIL 2021 à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID »

Email : recrutements.usaid@araa.org En objet : « **Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « Sélection d'un consultant individuel, Conseiller commercial principal pour soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel 2021-2023 de ECOWAP-USAID) » ne seront pas considérés.

X. Age

Le candidat ne doit pas avoir plus de 50 ans au moment de la candidature, il doit être en excellente capacité physique pour de longues réunions et de nombreux voyages potentiels dans les États membres de la CEDEAO et en dehors de la Communauté, selon les besoins.

XI. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview sera organisée avec une liste de candidats présélectionnés et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.

Pour le Directeur Exécutif



Abdoulaye BANE
Conseiller Juridique